

Zeitschrift:	L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction
Herausgeber:	Fédération des architectes suisses
Band:	3 (1914)
Heft:	13
Rubrik:	Chronique suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Concours pour l'érection d'un hôtel de ville à Soleure. Emplacement devant la porte de Bâle. — Projet primé en 1^{er} rang (II^e prix ex aequo). — Vue perspective prise de la rue de Bâle. — Architecte: Otto Salvisberg, Berlin-Berne.

CHRONIQUE SUISSE.

Brugg. Maison du peuple.

Dans une assemblée d'intéressés et de représentants de diverses sociétés de la ville, il a été décidé de construire à Brugg une maison du peuple. Un comité a été nommé qui s'occupera de la réalisation du projet.

Brunnen. Couvent d'Ingenbohl.

Le couvent d'Ingenbohl va être agrandi. La dépense prévue est de 1½ million.

Goppenstein. Construction de route.

Le grand conseil du canton du Valais a voté un crédit de fr. 285000 pour la construction d'une route de Goppenstein à Blatten.

Küblis. Restauration de l'église.

L'église de Küblis va être restaurée. Une somme de fr. 22500 est à disposition dans ce but.

Langenthal. Construction d'un casino.

Conformément au préavis de la commission d'experts pour la construction d'un nouveau casino à Langenthal, le conseil communal et la commission du théâtre ont confié aux architectes Kaiser & Bracher, de Zoug, l'exécution du nouveau bâtiment sur les bases de leur projet. Les travaux seront mis au concours.

Lausanne. Tribunal fédéral.

On se souvient que les architectes Prince et Béguin de Neuchâtel avaient obtenu le premier prix au concours pour le nouveau palais de justice. Ces architectes ont maintenant soumis au département fédéral de l'intérieur un projet remanié tenant compte des observations et critiques faites au projet primitif. Le caractère monumental de la façade du bâtiment

a été augmenté au moyen d'une coupole. La distribution intérieure n'a par contre pas subi de changements importants. La maquette et les plans seront soumis au tribunal fédéral ensuite de quoi le conseil fédéral désidera sans le concours du jury.

Lucerne. Agrandissement de la gare.

M. Dietler, ancien directeur de la Compagnie du Gothard, a donné un préavis concernant l'agrandissement de la gare et la construction d'un nouveau bâtiment des postes. Dans ce préavis, il recommande la construction d'une aile à l'est de la gare actuelle, ce qui donnerait un groupe symétrique de bâtiments et permettrait d'obtenir de nouvelles voies ferrées et de nouveaux perrons, de même qu'un bâtiment de service. L'accès oriental aux quais d'embarquement des bateaux à vapeur servirait aussi de passage pour les omnibus. Le bâtiment postal serait construit sur l'emplacement du musée de la guerre et de la paix.

Lugano. Portiques.

Le conseil communal de Lugano a décidé de maintenir dans les nouveaux édifices publics, postes, douanes, etc., les portiques caractéristiques des cités tessinoises.

Thoune. Nouveau Kursaal.

Une assemblée d'environ 60 personnes était réunie à Thoune un de ces derniers jours pour discuter de la construction d'un nouveau Kursaal. La description de l'édifice projeté, faite par M. Boss, directeur d'hôtel à Thoune, a rencontré chez les auditeurs le plus vif intérêt. Ce nouveau Kursaal serait élevé sur la rive droite du lac.